

### *Notre vision de l'action d'AGIRE 74*

---

L'association AGIRE 74 a pour finalité de **favoriser l'inclusion sociale et la création de solidarités** en redonnant une place d'acteur à chacun, par le travail, au travers des Ateliers Chantiers d'Insertion, de la formation ou de toute autre action au service des territoires et de ses habitants.

La mission d'AGIRE 74 est d'accompagner des salariés dans leur parcours de professionnalisation pour améliorer leur situation sociale et professionnelle et favoriser un retour à un emploi durable.

L'objectif est de permettre à des personnes qui n'arrivent pas à accéder à un emploi en milieu ordinaire, de bénéficier d'un travail, d'un contrat et d'une rémunération, supports indispensables à un parcours d'insertion professionnelle. Ce contrat à durée déterminée sert d'étape et de tremplin vers l'emploi. Il permet d'impliquer les salariés polyvalents dans la vie et le développement de l'association, notamment par le biais des Instances Représentatives du Personnel, et de travailler à ce que chacun se sente salarié à part entière et trouve sa place.

L'association s'appuie, en outre, sur le support que représente le dispositif des Ateliers Chantiers d'Insertion pour répondre au besoin du territoire : créer de l'activité et de l'emploi pour les personnes en situation précaire. Pour y parvenir, elle innove, met en place des partenariats, réalise des travaux utiles à la population, crée des liens entre les habitants et leur environnement, participe à la cohésion sociale : c'est en cela que l'association AGIRE 74 est **entrepreneur solidaire**.

**La plus-value du chantier est la production d'une richesse sociale au sens large : le mieux vivre ensemble.**

### *Notre vision du chantier d'insertion*

---

AGIRE 74 considère que le chantier d'insertion, en tant qu'action qui utilise **des travaux comme support pédagogique**, vise le développement de compétences techniques (savoir-faire) et l'amélioration du comportement professionnel (savoir-être). C'est une mise en situation réelle de travail qui a pour but d'améliorer, au fil des mois, l'employabilité des salariés.

Pour faire évoluer les salariés, le recrutement doit privilégier l'intérêt du candidat, au travers des questions suivantes : le chantier peut-il permettre au salarié de progresser ? le chantier est-il le bon dispositif au regard des problématiques repérées, a-t-il les moyens et les compétences de les gérer ?

L'intégration de salariés sur les chantiers doit garantir un équilibre et une dynamique d'équipe par la mixité sociale (âge, genre, statut, problématiques, compétences) et la capacité du salarié à occuper un poste de travail, en sécurité pour lui-même et ses collègues. **L'association a une véritable fonction d'employeur** : elle est responsable de ses salariés au regard de la loi, ce qui implique le respect des règles de travail, et donc certains prérequis, notamment en matière de comportement (respect des consignes de travail et de sécurité, sobriété, présence au travail). Nous pensons que les relations de travail reposent sur un respect mutuel incluant exigence et bienveillance, afin que les salariés bénéficient de conditions de travail favorables à leur progression.

Le chantier s'appuie d'une part, sur une démarche apprenante au travers des travaux réalisés, de la formation, des stages et d'autre part, sur un accompagnement global et individualisé du parcours pour définir et mettre en œuvre un projet professionnel.

Sur les chantiers, les travaux réalisés doivent être adaptés aux capacités des salariés et permettre un apprentissage de gestes techniques. L'objectif est de valoriser la progression de chacun et de valider l'acquisition de compétences, notamment par la certification.

Par ailleurs, les travaux réalisés se doivent d'avoir une dimension citoyenne, environnementale et solidaire, utiles par les services qu'ils apportent à la population et sur le territoire.

**La réalisation des travaux n'est pas une finalité mais un moyen.**

## *Notre vision de l'accompagnement*

AGIRE 74 a mis en place une fonction d'accompagnement global et transversal qui associe l'ensemble des permanents dans le suivi des salariés. Cette approche permet de **développer le sens de l'autonomie et la responsabilisation de chaque salarié** en favorisant sa compréhension de l'environnement et en lui donnant confiance en sa capacité de changement en tant qu'acteur dans la société.

Cette approche se fonde sur des valeurs :

- La valorisation des personnes et du travail
- Un travail sur la confiance et l'estime de soi
- Le respect des capacités individuelles
- Un engagement du salarié dans son parcours
- Un souci de progression pour chacun
- La réalisation de travaux utiles et de qualité
- Une démarche citoyenne et éco-responsable

Le chantier doit permettre une prise en compte des problématiques sociales, sans les prendre lui-même en charge, en travaillant avec différents partenaires (santé, logement, hébergement, mobilité...). Par contre, **le chantier prend en charge la dynamique professionnelle, qui relève pleinement de sa compétence, notamment en facilitant les liens avec le secteur économique**. Le chantier sert de tremplin, de facilitateur de lien, d'ouverture vers l'extérieur.

Cet accompagnement repose sur :

- La définition d'un projet personnel et professionnel réaliste
- Une approche pluridisciplinaire des problématiques pour lever les freins à l'emploi
- La découverte de métiers avec l'apprentissage de gestes techniques
- Un tutorat professionnel pour valider des compétences et viser des certifications
- Des actions de formation et des immersions en entreprise
- Des actions de prévention et d'éducation (santé, sécurité, environnement)
- Une pédagogie du contrat pour permettre à chacun de mieux appréhender la réalité du monde du travail avec ses droits et ses devoirs

**L'insertion est notre activité, l'accompagnement notre métier et il permet au salarié de faire l'expérience de la réussite.**

## *Notre vision de l'engagement de l'équipe d'AGIRE 74*

L'association se veut toute entière tournée vers **une démarche à la fois sociale** - au sens large, dans la prise en compte des situations individuelles - **et professionnelle**, dans la rigueur de l'organisation et la qualité du travail effectué.

L'engagement attendu des salariés et bénévoles de l'association est :

- Etre en accord avec les valeurs citées précédemment
- Avoir une approche humaine et solidaire
- Avoir une préoccupation du devenir de l'autre sans préjugé
- Travailler avec rigueur et professionnalisme dans le respect du cadre proposé
- S'inscrire dans un travail collaboratif et dans un état d'esprit constructif
- S'impliquer quel que soit son poste dans la dynamique d'accompagnement

**L'engagement des permanents concourt activement à l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des salariés des chantiers.**

*AGIRE 74, Entrepreneur solidaire*

*« Un esprit d'échanges pour mieux vivre et construire ensemble  
des projets respectueux des hommes et des territoires »*